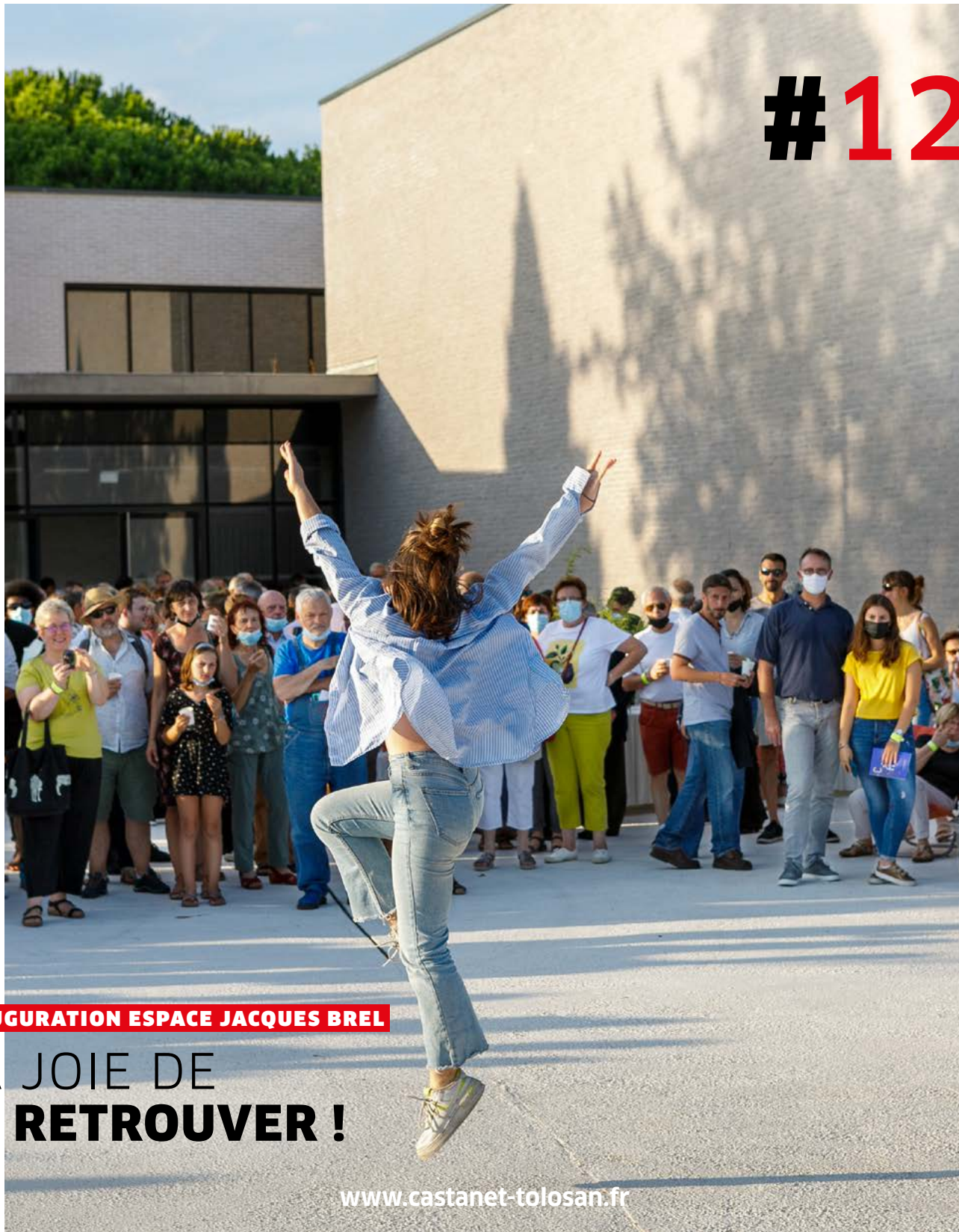


CASTANET

rien

OCT. > DÉC. 2021

#120



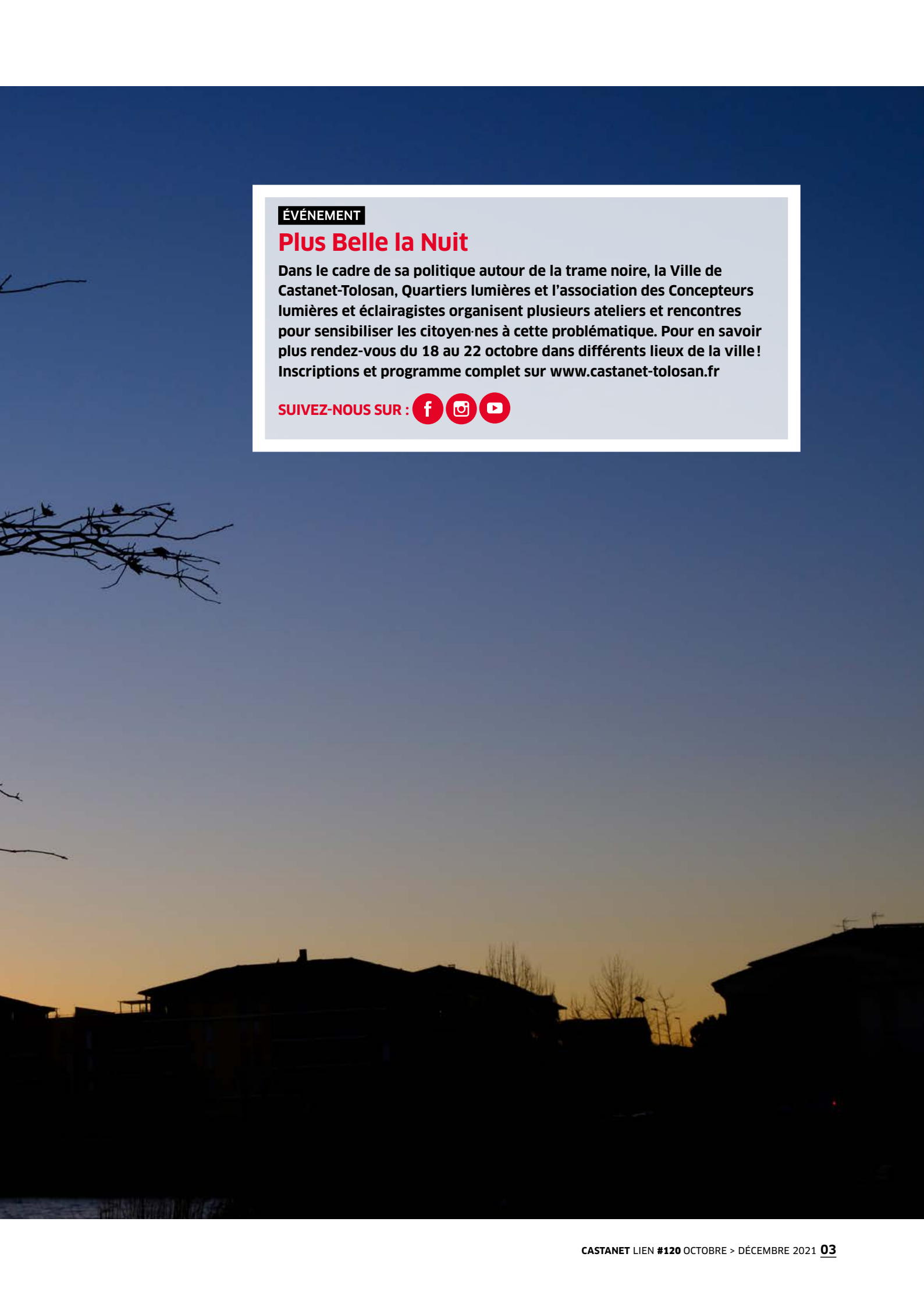
INAUGURATION ESPACE JACQUES BREL

LA JOIE DE
SE RETROUVER !

www.castanet-tolosan.fr

/ P. 04 COURRIER DES ÉLU·ES **/ P. 06-07** BRÈVES **/ P. 08-15** UNE RENTRÉE SOLIDAIRE
/ P. 16-17 POINT D'ÉTAPE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE **/ P. 22-24** CULTURE **/ P. 26-28** AGENDA



The background of the entire page is a photograph of a sunset or sunrise. The sky is a gradient of deep blue at the top to a warm orange near the horizon. In the foreground, the dark silhouettes of buildings and trees are visible against the bright horizon. The overall mood is calm and atmospheric.

ÉVÉNEMENT

Plus Belle la Nuit

Dans le cadre de sa politique autour de la trame noire, la Ville de Castanet-Tolosan, Quartiers lumières et l'association des Concepteurs lumières et éclairagistes organisent plusieurs ateliers et rencontres pour sensibiliser les citoyen-nes à cette problématique. Pour en savoir plus rendez-vous du 18 au 22 octobre dans différents lieux de la ville ! Inscriptions et programme complet sur www.castanet-tolosan.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :





4 QUESTIONS SUR LES DÉCHETS



Près de chez moi, il y a des colonnes enterrées. Comment les utiliser ?

Certains sites, quartiers ou résidences sont effectivement équipés de colonnes enterrées. Selon le secteur, vous pouvez faire partie des utilisateurs. Vous devez à ce moment-là être équipé d'un badge qui vous permettra d'accéder à la colonne des ordures ménagères (tambour gris) et qui est à récupérer auprès du Sicoval. Les autres (tambours jaunes et verts) sont en libre accès.

N'hésitez pas à contacter les services du Sicoval : relation.usagers@sicoval.fr ou 05 62 24 02 02.



J'habite dans un immeuble et j'utilise les colonnes enterrées. Si je ne sors jamais mes poubelles, je paye quand même ?

Chaque foyer du Sicoval a l'obligation d'utiliser le service public de gestion des Déchets mis à sa disposition par la collectivité et de s'acquitter de la facturation liée à ce service. Ainsi, les foyers concernés ont l'obligation de posséder un badge d'accès aux colonnes. Les usagers n'ayant pas récupéré leur badge se voient facturer d'un forfait annuel d'environ 300 € qui est largement supérieur à la redevance moyenne des foyers en colonnes enterrées (175 €/an).



La poubelle jaune (déchets recyclables) est-elle facturée aussi à la levée ?

Non, pour les particuliers, son ramassage est inclus dans la part fixe de la redevance incitative. La fréquence de collecte est d'une fois tous les 15 jours. La poubelle ne doit pas contenir de déchets non recyclables sinon elle ne sera pas collectée.



Pourquoi la redevance incitative ?

Le Grenelle de l'Environnement et la loi de transition énergétique de 2015 prévoient que toutes les collectivités mettent en place une tarification incitative pour la gestion des déchets. Afin de poursuivre notre démarche de maîtrise des coûts, en particulier pour le traitement des déchets, deux solutions s'offraient à nous : répercuter ces augmentations sur tous les foyers ou les faire supporter à ceux qui produisent le plus de déchets non recyclables. C'est cette dernière option qui a été choisie : en liant le montant de la facture au volume d'ordures ménagères présenté à la collecte, elle vise à inciter les usagers à réduire leur production de déchets.

CADRE DE VIE

QUELLE PLACE POUR LA PUBLICITÉ DANS LA VILLE DE DEMAIN ?



Les enseignes fleurissent ici et là dans Castanet. Avez-vous la possibilité de faire en sorte que cela soit harmonisé ?

En avril dernier le Conseil municipal a prescrit la révision générale du Règlement local de publicité (RLP). À quoi sert ce règlement ? Il permet d'adapter aux enjeux locaux la réglementation nationale (issue du code de l'environnement) en matière de publicité extérieure. Pour élaborer ce document nous avons organisé le 13 septembre dernier un atelier auquel l'ensemble des acteurs économiques ont été conviés. Une occasion de rencontrer les entrepreneur·euses du territoire et d'échanger avec elles-eux sur leur vision de la publicité en ville. Pour nous accompagner dans cette démarche, la Ville s'est attachée les services d'un cabinet expert qui sera présent tout au long de la procédure ; une procédure qui se déroule en quatre étapes : le diagnostic, la rédaction du règlement, l'enquête publique et pour conclure l'approbation du RLP. #

► **DATE A RETENIR :** Le prochain rendez-vous RLP est fixé au mardi 26 octobre à 20h à la salle du Lac, une réunion publique à laquelle est convié l'ensemble des habitant·es de Castanet-Tolosan.

06/07

ACTUS EN BRÈVES

**08/15**UNE RENTRÉE
sous le signe de la
solidarité**16/17**LES CHANTIERS
de la démocratie
participative

► Retrouvez-nous sur:



castanet-tolosan.fr

CASTANET
Tolosan

Directeur de la publication: X. Normand / Rédacteur en chef:
S. Audouy / Comité de rédaction: B. Neveu / A. Averous
/ P. Clerc / C. Labroue / L. Vidal / Rédaction: S. Audouy /
L. Rouyer / E. Llantia / Mairie de Castanet-Tolosan 29 avenue
de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-Tolosan cedex, tél.:
05 62 71 70 40, fax: 05 62 71 70 41 / Crédit photo: V. Laratta
/ Création Ogham / Impression Imprimerie Delort ISO 14001,
ZI de Vic, 2-4 rue de l'Industrie, 31320 Castanet-Tolosan /
Tirage: 8700 ex. sur papier issu de forêts durablement gérées
/ Dépôt légal à parution / N°ISSN 1279-3868

18/19EXPRESSION
POLITIQUE**20/21**

RETOUR EN IMAGES

22/24LA CULTURE
au cœur de la Ville**25**ASSOCIATIONS
La reprise après
le covid**26/28**

AGENDA

29/30CARNET DE VILLE /
INFOS PRATIQUES

*Chères Castanéennes,
chers Castanéens,*

La rentrée est passée, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les activités sportives, culturelles, associatives ont repris et nous tenons à remercier toutes les personnes qui œuvrent au quotidien à ce lien social qui nous est cher.

Ce lien social revêt de multiples formes, à la fois simples et complexes, et nous tenons à ce que chacun-e puisse s'en emparer et être acteur-riche de cette dynamique. Ce numéro du Castanet Lien est largement consacré à cette question des solidarités, et je vous invite à découvrir les différents dispositifs que nous mettons en œuvre avec de nombreux partenaires sur notre territoire. Le dossier qui vous est présenté est loin d'être exhaustif et nous nous sommes attaché-e-s aux nouveautés et aux actualités de cette rentrée.

Notre volonté est de pouvoir vous accompagner au mieux dans toutes les dimensions de la vie quotidienne, dans la convivialité comme dans les difficultés, individuelles ou collectives, à la recherche de l'émancipation. Pour cela, nous devons redimensionner le service social de la mairie afin qu'il puisse répondre aux besoins d'une commune de 14 000 habitants en s'appuyant sur un réseau de partenaires associatifs et institutionnels essentiels. Ce travail est un travail de longue haleine qui sera marqué par différentes étapes et qui prendra tout son rayonnement lorsque le centre social, intégré à la médiathèque – lieu hybride, verra le jour. D'ici là nous avons besoin de vous pour imaginer et préfigurer ce lieu d'accueil, pour qu'il vous ressemble, qu'il soit à votre image. Soyez attentif-ve-s, vous serez prochainement sollicité-e-s.

Cette solidarité s'exprime aussi par les projets portés dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS), cette économie qui fait un pas de côté et qui concilie activité économique et équité sociale. Ce mois de novembre sera l'occasion de venir découvrir toutes les facettes de l'ESS et comment celles-ci peuvent être actives sur notre commune.

Enfin, à l'heure où les discours identitaires et de défiance vis-à-vis des réfugiés fleurissent dans notre pays, nous voulons réaffirmer que la solidarité est une valeur humaine qui dépasse nos frontières. Nous appelons au respect inconditionnel des droits humains en matière d'asile et de protection des populations persécutées et serons toujours aux côtés des femmes, des hommes et des enfants qui sont contraints de fuir leur pays.

Nous sommes là, à votre écoute, et engagé-e-s à vos côtés.

Xavier Normand

Maire de Castanet-Tolosan



MARCHÉS DE PLEIN VENT

Votre avis nous intéresse

Dans un souci constant d'amélioration et pour dynamiser ses trois marchés, la collectivité a mis en place un questionnaire à destination des personnes les fréquentant. L'enquête est à retrouver à l'entrée des marchés, à l'accueil de la Mairie, chez vos commerçants et en ligne sur le site Internet de la Ville. Au menu du questionnaire : vos habitudes de fréquentation et de consommation.

Réponses attendues jusqu'au 31 octobre. #

SÉCURITÉ

Une plateforme pour la Gendarmerie

La Direction générale de la gendarmerie nationale a mis en place une plateforme de contact numérique. Via le site « magendarmerie.fr », les citoyen·nes peuvent poser une question et obtenir une réponse d'un gendarme 24 heures/24 et 7J/7. En cas d'urgence vous pouvez toujours appeler le 17 ou le 112. #

PLUS BELLE LA NUIT

Au service de la biodiversité

Afin de préserver et restaurer la biodiversité, Quartiers lumières et l'association des Concepteurs Lumières et Éclairagistes, en partenariat avec la Ville met en place un événement intitulé « Plus belle la nuit ». La pollution lumineuse, en constante augmentation, due à l'éclairage nocturne public ou privé, engendre une importante altération de notre environnement nocturne, causant de nombreuses perturbations pour la faune et la flore et entraînant ainsi une mortalité directe pour les espèces vivant la nuit. Ainsi **du 18 au 22 octobre** plusieurs ateliers seront organisés pour sensibiliser à cette pollution lumineuse. Le programme complet est disponible sur le site Internet de la Ville, sur www.ace-fr.org et dans l'agenda du magazine en pages 26-28. #

SALLES MUNICIPALES

Reprise des locations

Les salles municipales sont de nouveau accessibles à la location pour les particuliers, associations, entreprises. Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur, l'organisateur·trice devra procéder au contrôle du pass sanitaire pour tout accès à ces salles et veiller au bon respect des gestes barrières. #

NOËL DES AÎNÉS

Faites-vous connaître

Chaque année la Municipalité organise un temps convivial à destination des aîné·es dans le cadre des festivités de fin d'année.

Si vous n'y avez jamais participé et que vous avez plus de 68 ans, il est temps de vous faire connaître auprès du service Accueil de la Mairie au 05 62 71 70 40.

Une invitation sera adressée dans le courant du mois d'octobre à tous les aîné·es recensé·es pour leur expliquer les modalités d'inscription et de participation à ces festivités. La Municipalité se réserve le droit de modifier le format de cet événement si les conditions sanitaires ne permettent pas sa tenue. #



À VENIR

Refonte de la carte électorale

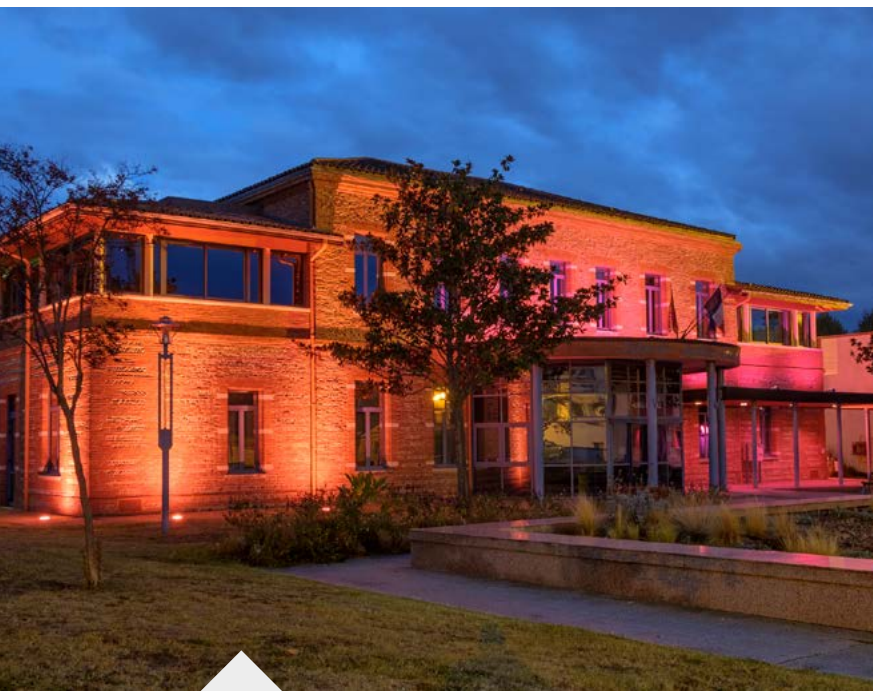
La Ville a dû redécouper son territoire dans le cadre de la refonte de la carte électorale pour tenir compte de l'augmentation de la population. Ainsi, les électeurs sont désormais répartis sur 4 lieux dans 12 bureaux de vote : Gymnase Delherm, Gymnase Jean Jaurès, salle du Lac et Hôtel de Ville. #

► **Pour tout comprendre** : un dossier complet sur les élections sera publié dans le prochain magazine municipal de janvier 2022.

PANNEAUX PHOTOLTAÏQUES

Les toits d'une école mis à disposition

La Ville met un toit communal à disposition pour y installer des panneaux photovoltaïques afin de favoriser la transition énergétique et sensibiliser à la maîtrise de l'énergie. Suite à un appel à candidature, la SCIC Initiative Citoyenne pour une Energie Alternative (ICEA) a été sélectionnée. Le bâtiment pressenti pour l'installation des panneaux photovoltaïques est l'école Damase Auba. Un autre bâtiment public sera proposé par ICEA suite à une étude de faisabilité. Cette mise à disposition est consentie pour une durée de 20 ans en contrepartie d'une redevance inférieure à 5 % du revenu brut de la vente d'électricité de l'installation. #



OCTOBRE ROSE

Chaque année en octobre la Ville de Castanet-Tolosan s'associe à la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association Ruban Rose.

Cette année encore, l'Hôtel de Ville s'illuminera de rose pour soutenir de manière forte et symbolique la 28^{ème} campagne d'Octobre Rose. À travers cette mobilisation nationale, c'est l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation mais aussi de réunir des fonds pour aider la recherche. #



MOBILITÉS DOUCES

Une station de réparation vélo tout-en-un

L'équipe municipale continue d'encourager les mobilités douces. Elle propose un nouveau service aux cyclistes. Une borne de réparation et gonflage pour vélos a été installée cet été sur le parvis de la Mairie. Elle est équipée de tous les outils nécessaires pour des réparations dites légères. Sécurisés par un système de fixation sur des câbles d'acier, les outils sont en libre-service. Cet équipement apportera un réel confort d'usage aux usagers et usagères des cycles. #

DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

Un nouvel accueil pour les citoyen·nes

Durant l'été, certains services d'accueil de la Mairie ont déménagé afin de centraliser les accueils et en améliorer la qualité. Ainsi, le service urbanisme et le service scolaire ont intégré le bâtiment principal de l'Hôtel de ville. Le service social a quant à lui déménagé au niveau du bâtiment secondaire, permettant ainsi aux citoyen·nes d'accéder à ce service sans passer par l'Hôtel de Ville. En parallèle un projet « Accueil de demain » est en cours. Les services de la Ville repensent l'accueil dans ses caractéristiques organisationnelles, fonctionnelles et physiques afin de répondre au mieux aux attentes des usagers. Des solutions opérationnelles et facilitatrices verront le jour en 2022. #

Une rentrée solidaire

La Ville renforce son engagement solidaire avec, entre autres, la signature de la charte “Villes Aidantes Alzheimer”



Les Cafés mémoire ont débuté dans le cadre du partenariat du CCAS avec France Alzheimer afin de permettre aux familles d'accepter progressivement toutes formes de soutien.



vec l'arrivée d'une nouvelle Directrice de la Cohésion Sociale et des Solidarités, un déménagement dans de nouveaux locaux et des projets encore plus solidaires, le Centre Communal d'Actions Sociales s'inscrit dès cette rentrée dans une dynamique de développement des actions afin de renforcer, de valoriser et d'innover en la matière, en lien étroit avec les partenaires sociaux locaux.

Près de

300

personnes ont été accompagnées en 2020

Des professionnels à l'écoute

Le CCAS, déjà composé d'un agent d'accueil qui s'occupe également de l'aide sociale légale, de deux Conseillères en Économie Sociale et Familiale, d'une chargée du logement social, s'est vu renforcé avec l'arrivée d'une Directrice de la Cohésion Sociale et des Solidarités. Dans le cadre de ses missions, elle assurera la mise en œuvre et l'animation de la cohésion sociale et des solidarités dans une logique de transversalité et de coordination des services du CCAS et de la Ville. « *Le CCAS joue le rôle de premier accueil social d'information et d'écoute, sa structuration est donc essentielle* », indique M. Rhalies-Murat, Adjoint au Maire délégué aux solidarités et à l'action sociale et Vice-Président du CCAS. « *La nouvelle directrice travaillera à favoriser une dynamique du développement social local et à construire, avec les habitant-es et notre équipe, un territoire au développement équilibré et juste permettant l'épanouissement et l'émancipation de toutes et tous.* »

Un espace dédié à l'accueil du service social

Durant l'été, certains services d'accueil de la Mairie ont déménagé afin de répondre à une réorganisation interne. C'est le cas du CCAS qui a posé ses bagages dans le bâtiment annexe de la Mairie afin d'avoir un accueil dédié aux personnes accom-



MUSTAPHA RHALIES-MURAT

ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ AUX
SOLIDARITÉS ET À
L'ACTION SOCIALE
VICE-PRÉSIDENT DU CCAS

“ *Le CCAS joue le rôle de premier accueil social d'information et d'écoute, sa structuration est donc essentielle.* ”

pagées par le service et d'améliorer ainsi l'offre du service rendu. Les différentes permanences juridiques ont aussi déménagé au sein de ce même bâtiment. La médiation familiale « qui vise à préserver ou restaurer les liens familiaux et à prévenir un éventuel éclatement du groupe familial en répondant aux besoins de chacun-e » se tient tous les premiers mercredis du mois. La prise

de rendez-vous s'effectue toujours au 05 34 66 73 10. La permanence de l'assistance sociale de la CAF se tient le mardi matin. Elle accueille, informe et accompagne les familles lorsqu'elles rencontrent des changements de situation telles que des séparations, naissance ou adoption, décès... Cette professionnelle a pour objectif de favoriser l'accès à leurs droits. Cette permanence physique suspendue jusqu'alors, en raison de la pandémie a repris le 14 septembre 2021. Les allocataire-trices sont invité-es à prendre les rendez-vous au 05 67 77 44 55.

Cuisinons la solidarité

Dans la poursuite des actions engagées avec le Secours Populaire, le Centre Communal d'Action Sociale a récemment lancé un travail sur l'accessibilité alimentaire afin de favoriser une alimentation plus saine et de qualité des personnes aux revenus modestes.

50% de la participation du Secours Populaire est prise en charge par la Ville dans le cadre du projet des paniers solidaires

QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Le CCAS : lieu ressource du territoire

Véritable lien de proximité auprès des familles et des citoyen-nes, le CCAS, Centre Communal d'Actions Sociales, est la clé d'entrée du social sur le territoire. Ce service permet un accompagnement des personnes et familles du territoire rencontrant des problématiques sociales, générales, telles que des difficultés financières, budgétaires, l'absence de logement ou d'hébergement, la non-connaissance de leurs droits, l'isolement social... Élément central au sein d'une collectivité, il guide les ménages de la commune dans l'exercice de l'accès à leurs droits. Les agents du CCAS accueillent, orientent et conseillent les personnes dans les difficultés qu'elles rencontrent. Le CCAS coordonne également les plans canicule et grand froid, en ayant une attention particulière pour les publics les plus vulnérables, fragiles et isolés. Enfin, il a un rôle prégnant dans le repérage des besoins sociaux de la population des habitant-es de notre commune.

Le CCAS accompagne près de 300 personnes dans leurs démarches liées à la vie quotidienne.

Ce partenariat tripartite avec l'Association Cocagne Alimen'terre vise à favoriser l'accès à une alimentation saine et responsable aux bénéficiaires du Secours Populaire. Il s'agit de leur permettre d'accéder à des paniers de produits bio, légumes et fruits, à un prix solidaire. 50 familles ont été identifiées pour l'année 2021, avec une livraison d'une dizaine de paniers par an. Chaque panier d'une valeur de 11 € est pris en charge à hauteur de 4 € par l'association Cocagne Alimen'terre, et 7 € par le Secours Populaire. **La Ville prendra en charge 50 % de la participation du Secours Populaire en lui versant, à ce titre, une subvention de 1 750 € afin de valoriser et soutenir cette démarche en faveur de publics à revenus modestes et aidés pour la subsistance.**

Un accès facilité à la culture, au sport et aux loisirs

Toujours dans une démarche de solidarité et de recherche d'innovation sociale, le CCAS a souhaité compléter le dispositif Pass'Sport mis en place par le gouvernement. **Le Pass'Sport a pour but de faciliter la reprise sportive après les confinements et permettre aux clubs sportifs de retrouver des licenciés.** À travers un coup de pouce financier à hauteur de 50 € pour toute adhésion ou cotisation d'un-e jeune de 6 à 18 ans



ADÉLAÏS DEDIEU

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION
SOCIALE

« De notre côté nous avons souhaité que la singularité de tous les enfants soit respectée et donc ouvrir cette aide au domaine de la culture et des loisirs. »

auprès d'un club sportif, l'État réduit les coûts des licences pour les familles aux revenus modestes. « *De notre côté, nous avons souhaité que la singularité de tous les enfants soit respectée et donc ouvrir cette aide au domaine de la culture et des loisirs* » indique Adélaïs Dedieu, Conseillère municipale dédiée à la cohésion sociale. Pour l'année scolaire 2021-2022, ce nouveau dispositif d'aide, en complément du Pass'Sport, est donc mis en place. Il concerne les jeunes Castanéennes et Castanéens de 6 à 17 ans révolus dont les familles déjà suivies par le CCAS ont un quotient familial de référence inférieur ou égal à 590 €. Il concerne pour cette année, une cinquantaine de familles. « *Nous avons l'ambition d'étendre ce dispositif afin que la pratique sportive, la culture et les loisirs ne soient un frein pour personne* » ajoute M. Rhalies-Murat. Un groupe de travail s'est réuni pour la première fois au mois de septembre pour entamer une réflexion à ce sujet.

Castanet-Tolosan : Ville aidante

La Ville de Castanet-Tolosan s'est engagée aux côtés de l'association France Alzheimer en signant la charte « Villes Aidantes Alzheimer ». « *La signature de cette charte marque pour nous la volonté de favoriser l'inclusion des citoyen-nes concerné-es par cette maladie pour les aider à mieux vivre au cœur de la Ville* » explique M^{me} Lesoin, Conseillère municipale déléguée au logement, aux personnes âgées et à la dépendance.

Ce partenariat s'est concrétisé rapidement par la mise en place d'un Café mémoire, ouvert à tous-tes : aidant-es, patient-es, soignant-es et toute personne concernée, de près ou de loin, par une maladie neurodégénérative telle qu'Alzheimer ou une maladie apparentée. Dialoguer librement, s'exprimer ouvertement, prendre la parole, échanger des savoirs faire ou venir tout simplement partager un moment de détente et de convivialité, pour échanger et sortir d'un quotidien complexe, tels sont les objectifs de ce café mémoire. Cette initiative favorise une prise de contact en douceur et aidera les familles à accepter progressivement d'autres formes de soutien, au sein du local de l'association Ressources et ainsi rompre avec le quotidien. Animés par une psychologue de l'association France Alzheimer ces temps de rencontres se tiendront tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois au Grenier. #



YVETTE LESOIN

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT,
AUX PERSONNES ÂGÉES
ET LA DÉPENDANCE

« La signature de cette charte marque pour nous la volonté de favoriser l'inclusion des citoyen-nes concerné-es par cette maladie pour les aider à mieux vivre au cœur de la Ville. »

QU'EST-CE QUE LE PASS'SPORT ?

Le Pass' Sport

a pour but de faciliter la reprise sportive après les confinements et permettre aux clubs sportifs de retrouver des licenciés.
À travers un coup de pouce financier à hauteur de 50 € pour toute adhésion ou cotisation d'un-e jeune de 6 à 18 ans auprès d'un club sportif, l'État réduit les coûts des licences pour les familles aux revenus modestes.

BON À SAVOIR

L'agenda des permanences est en ligne sur le site Internet de la Ville.

Le premier Café mémoire a eu lieu le 23 septembre au Grenier. D'autres rendez-vous sont à venir.

SCOLAIRE

Coup de projecteur sur la rentrée scolaire

1140 petites Castanéennes et petits Castanéens ont fait leur rentrée le jeudi 2 septembre. Joie des retrouvailles pour certain-es, chagrin de la séparation pour les autres, chacun-e a repris officiellement le chemin de l'école.



Grand nettoyage d'été et travaux dans les écoles

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, les équipes de la Ville ont réalisé durant l'été les travaux et entretien nécessaires pour rafraîchir les bâtiments scolaires.

Un important travail de maintenance et d'amélioration a d'abord été réalisé par les agent-es du service Patrimoine bâti. Au programme : des travaux d'étanchéité, de peinture, de menuiserie, de plomberie, de carrelage. En complément, des contrôles du fonctionnement des équipements électriques et sanitaires ont été effectués comme chaque été. Ensuite les équipes du service Entretien ménager ont pris le relais. « Particulièrement sollicités pour lutter contre l'épidémie du COVID depuis plus d'un an,

nos agents n'ont pas relâché leur mobilisation pour procéder au nettoyage intensif des locaux, chaises, bureaux, étagères, meubles, fenêtres... La totalité des jouets a également été désinfectée. » explique Benjamin Doualle, Conseiller municipal délégué à l'éducation et à la prospective scolaire.

BON À SAVOIR

Au plus fort de la crise, ces mêmes agent-es ont assuré, en plus de leur travail quotidien, une désinfection 4 fois/jour des toilettes, poignées de portes, interrupteurs des écoles...

Du nouveau dans les assiettes

Dans une perspective à moyen et à long terme, l'équipe municipale souhaite transformer progressivement les cuisines de remise en température en véritables cuisines de préparation des repas. En parallèle, elle souhaite également pouvoir installer une production maraîchère **pour alimenter ces cuisines en légumes et fruits frais "made in Castanet"**.

Afin de proposer une transition vers ce changement de pratiques la collectivité a profité du terme du marché de restauration avec le prestataire actuel pour relancer un marché de préparation et de livraison des repas scolaires en incluant de fortes attentes sur la provenance locale, la saisonnalité et la part des produits biologiques.

/ DOSSIER

En mars une consultation a été lancée par les parents d'élèves de certaines écoles pour connaître le degré de satisfaction à propos des repas scolaires ainsi que les éventuelles attentes des familles dans ce domaine. De manière générale les parents consultés ont estimé être plutôt satisfaits des repas et ils ont pu mettre en avant des critères qui leur semblaient primordiaux tels que le bon goût, la saisonnalité, la fraîcheur et l'origine des produits. **Au-delà de la qualité des repas, ils ont également formulé des attentes vis-à-vis de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'arrêt de l'utilisation de contenants en plastique, tout en restant vigilant sur le prix.**

À partir de cette consultation et des différents échanges avec les représentant-es des parents d'élèves, les critères « classiques » d'évaluation des marchés de ce type ont été retravaillés. Ainsi la collectivité a rédigé un cahier des charges qui, outre les critères de prix et de qualité des services, a mis en avant l'importance qu'elle accorderait à la candidature qui montrerait une capacité à fournir des fruits et légumes frais, mûrs à point et de saison, ferait preuve de performance environnementale (réduction des emballages, limitations des gaz à effets de serre) et serait engagée dans une démarche de progrès vis-à-vis des critères issus de la loi EGALIM.

En moyenne,

137 000

**repas sont servis
aux petites Castanéennes
et petits Castanéens
sur une année scolaire.**

API-restauration, basé à Saint Jean, a remporté le marché pour une durée de 4 ans. Cette entreprise de restauration sera en charge de l'élaboration des menus, de l'approvisionnement des produits, de la fabrication, du conditionnement, du transport et de la livraison des repas. Elle aura à cœur de privilégier la fraîcheur des ingrédients, le respect des saisons et les savoir-faire régionaux. Elle proposera des plats savoureux et responsables dans une démarche d'évaluation continue suivie de près par les élu-es et services de la



**Nouveau prestataire repas :
du local dans les assiettes**

BON À SAVOIR

La loi EGALIM, impose entre autres, d'ici au 1^{er} janvier 2022 que les repas servis dans les restaurants collectifs publics comprennent 50 % de produits durables dont 20 % de bio.

Elle édicte également que d'ici le 1^{er} janvier 2025 les matières plastiques soient interdites en tant que

contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service. L'équipe municipale a déjà engagé avec les services un travail d'anticipation de ces échéances réglementaires et depuis le 2 septembre, les repas ne sont plus conditionnés dans des barquettes plastiques mais dans des bacs en inox.

collectivité. Des repas dits classiques seront proposés aux enfants, ainsi qu'un repas sans viande par semaine. Les repas n'ont pas subi d'augmentation et sont tarifés aux familles selon les modalités déterminées par le calcul du quotient familial.

Du loisir pour la jeunesse

En réponse à l'évolution naturelle du besoin d'accueil d'enfants, la Communauté d'Agglomération du SICOVAL a fait le choix de construire un nouveau centre de loisirs (ALSH) sur le territoire castanéen, l'actuel bâtiment ne répondant plus aux besoins. Pour ce faire, la collectivité a mis à disposition une parcelle d'un hectare pour sa construction et a financé, en plus le

ALSH

2078 m²
de surface

2 700 000 €
d'investissement
de la Ville.

“

**Ce nouveau
centre de loisirs
pourra accueillir
jusqu'à 300 enfants
âgés de 3 à 12 ans.**

”

projet à hauteur de 2 700 000 €. Situé dans le Parc de Rabaudy, aux abords de la salle du Lac, ce nouveau centre de loisirs pourra accueillir jusqu'à 300 enfants âgés de 3 à 12 ans. Il abritera un bâtiment pour l'accueil et un bâtiment pour la restauration des enfants et des personnels. L'ALSH ouvrira ses portes à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le SICOVAL a opté pour un bâtiment à énergie positive : il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme pour son fonctionnement, s'inscrivant ainsi dans la démarche des « bâtiments exemplaires » ou « No Watt » de la Région Occitanie.

Ce chantier s'inscrit dans la stratégie du plan climat-air-énergie 2019-2021 de la Communauté d'Agglomération afin de lutter contre le changement climatique. #

Quand économie rime avec solidarité

La Municipalité a fait le choix de développer sa politique sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'ESS entre innovation et utilité sociale

« L'ESS est une économie plurielle et participative, pour la communauté, tournée vers un monde plus solidaire et plus respectueux de l'environnement » indique Patrick Mignon, Conseiller délégué à l'Économie Sociale et Solidaire. « Nous souhaitons soutenir cette économie qui s'insère dans notre engagement politique, à travers plusieurs actions. » « Les organisations qui relèvent de l'ESS ne sont pas que des associations, comme on pourrait le croire » précise Patrick Mignon. En effet, une structure qui relève de l'ESS est une structure qui crée de l'activité économique en étant solidaire et sociale et qui répond aux besoins des habitant-es du territoire. « C'est la solidarité, l'attention aux autres, le partage, c'est une économie d'entreprise qui instaure une gestion collective, sans lucrativité excessive. » complète Patrick Mignon.

À travers leurs pratiques innovantes, les structures de l'ESS poussent la société vers une démarche de progrès sur les questions d'utilité sociale, de gouvernance partagée et d'environnement.

Un mois sous le signe de l'ESS

Le mois de novembre 2021 marque la 14^{ème} édition du mois de l'ESS. Ce grand rendez-vous national met en lumière l'ESS à travers notamment des manifestations de toutes natures et dans tous les secteurs d'activités. Le mois de l'ESS est organisé par chaque CRESS: la Chambre Régionale de l'ESS. Elle fédère ses acteurs, définit et met en œuvre une stratégie régionale de représentation de l'ESS. L'objectif? Mieux faire connaître l'ESS, ses entreprises, réalisations et projets, contribuer au renforcement du sentiment d'appartenance à l'ESS de ses acteurs ainsi que de développer les coopérations entre ces derniers.

La collectivité soutient le mois de l'ESS notamment à travers une conférence-débat organisée le 5 novembre en partenariat avec la Coopérative « Initiatives pour une Économie Solidaire » et l'association « Ressources /Le Grenier ». Les particuliers, porteuses et porteurs de

projets, élu-es responsables professionnels ou juste curieux-ses sont les bienvenus pour échanger sur la thématique. Une seconde rencontre « Et si je crée mon activité dans l'ESS » sera organisée par la CRESS, France Active, l'Urscoop, l'ADIE. Il s'agira d'un temps de sensibilisation à la création d'activités pouvant relever du champ de l'économie sociale et solidaire. Le rendez-vous est pris pour le 18 novembre sous la forme de table ronde. Tous les habitant-es de Castanet et des alentours sont invité-es.

“

L'ESS, c'est la solidarité, l'attention aux autres, le partage.

”

Plusieurs associations travaillent avec la collectivité pour faire de ce mois de l'ESS une réussite. Vous retrouverez donc le Secours populaire, la Rafistolerie, Sève de Cognac, le Tremplin, ICEA. **Le programme complet du mois de l'ESS est disponible sur le site Internet de la Ville.**



Travaux manuels à la Rafistolerie

L'ESS emploie

209 680

personnes en Occitanie

Bientôt une charte de l'ESS

Afin de compléter son action, la collectivité souhaite mettre en place une charte d'accompagnement des structures relevant de l'ESS afin de consolider l'aide apportée, et soutenir les nouveaux projets grâce à la mise à disposition de locaux, de subventions, de conventions pluriannuelles d'objectifs. Le but est qu'au terme de l'accompagnement de la collectivité, l'organisation soit stable financièrement et obtienne l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale).

La formation, un indispensable pour élu-es et agent-es

Dans le cadre du développement de l'ESS, la collectivité va former les agents et les élu-es à cette thématique durant le mois de novembre. Cette formation sera dispensée par le Mouvement pour l'Économie Solidaire en Occitanie (MES), un réseau régional d'acteurs ayant

pour but de promouvoir les valeurs et pratiques de l'ESS.

Elle aura pour but de sensibiliser les agents et élu-es à l'importance de bien connaître leur territoire afin d'accompagner au mieux ses structures dans leur développement. Elle permettra également de souligner l'intérêt de mobiliser la commande publique pour des achats responsables et d'identifier les leviers mobilisables pour développer le territoire par une économie circulaire et solidaire.

La poursuite des Caf'Eco

Suite à la première rencontre du Caf'Eco en juin, Luc Evans et Patrick Mignon, les élus en charge de l'ESS, renouvellent l'opération pour continuer le dialogue engagé avec les commerçant-es et chef-fes d'entreprises. Le rendez-vous est donc pris durant le mois de décembre autour d'un café. #



Le Caf'Eco: le nouveau rendez-vous des commerçant-es et chef-fes d'entreprises

La bonne recette des marchés

L'économie sur le territoire passe aussi par les marchés de plein vent. Au nombre de trois, ils animent le cœur de ville. À travers l'ambiance que l'on peut y retrouver et la convivialité de mise entre commerçant-es et habitué-es, les marchés participent à la qualité de vie de Castanet-Tolosan. Ils permettent de territorialiser l'alimentation et valoriser les produits locaux.



« Les marchés de plein vent sont un des modes de vente directe les plus anciens et rythment encore la ville aujourd'hui » indique Luc Evans, Adjoint au maire délégué aux relations aux entreprises, à l'emploi et à la gestion des marchés de plein vent.

« Dans le cadre de notre projet politique, nous souhaitons notamment accroître la fréquence des marchés grâce à une meilleure visibilité et une labellisation. Afin de

savoir ce qu'attendent les Castanéen-nés de nos marchés, nous avons mis en place un questionnaire pour faire ressortir les habitudes de fréquentation et consommation » ajoute Luc Evans.

Du local à croquer

Afin de répondre à la demande croissante des consommateurs d'informations et de garanties sur la provenance des produits, la collectivité a proposé à ses commerçant-es de mettre en place le label « Ici c'est Local » sur les marchés de la Ville. Coordonné par INRAE, ce dispositif participatif permet d'identifier et valoriser les produits locaux et issus des circuits courts. Il permet également de favoriser la coopération entre producteur-rices, commerçant-es et consommateur-rices. Une réunion d'information s'est tenue en présence

des parties prenantes le 31 août. INRAE accompagnera ensuite la collectivité dans la tenue de stands sur les marchés pour présenter le dispositif aux commerçant-es et aux consommateur-rices, les sensibiliser à la démarche. **Vous les retrouverez donc sur les marchés en novembre et lors d'une soirée débat le vendredi 19 novembre. #**

En 2020

64 %
des Français-ses assurent
privilégier les produits
locaux dans leurs courses

BON À SAVOIR

Marché du mardi : 8 h à 13 h sous la Halle lauragaise

Marché du vendredi : 15 h à 19 h 30 sous la Halle Lauragaise - marché bio et petits producteurs

Marché du samedi : 8 h à 12 h 30 place Argypopolis

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une nouvelle instance : l'Observatoire Citoyen des Comptes Publics



PARTICIPER À L'OCCP

Les inscriptions sont ouvertes via un formulaire papier disponible à l'accueil de la Mairie et en ligne sur le site Internet de la Ville.

Repérage pour le futur lieu hybride social et culturel, incluant une médiathèque et un centre social

Le 9 juillet, les membres du Groupe projet, élu-es, technicien-nes et citoyen-nes, se sont rendu-es à la médiathèque-ludothèque Les Granges de Saint Jean afin d'échanger avec les porteurs de projet et la direction du lieu. Ils ont pu en apprendre davantage sur la démarche autour du projet et son appropriation actuelle par les habitants. La visite a permis aux membres du Groupe projet de bien appréhender l'importance de l'aménagement des différents espaces et de la collaboration entre les services et associations locales pour le bon fonctionnement du lieu et son rayonnement sur l'ensemble du territoire. Une restitution de cette visite a eu lieu le 21 septembre, lors d'un café citoyen, pour les membres du Groupe projet n'ayant pu être présents. #

Ouverture des inscriptions pour l'OCCP jusqu'au 21 octobre

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau mode de gouvernance, la création d'un Observatoire Citoyen des Comptes Publics (OCCP) a été votée au Conseil municipal du mois de mai. Sa mission ? Présenter aux citoyen-nes l'état d'avancement du budget et des décisions budgétaires afin de renforcer la transparence budgétaire à travers une information claire et accessible. Véritable clef de voûte de la gestion municipale, le budget doit être compris et suivi par les citoyen-nes. C'est pourquoi l'instance est composée de citoyen-nes tiré-es au sort sur la liste électorale et de citoyen-nes volontaires désireux-ses d'être informé-es sur les finances publiques.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au jeudi 21 octobre. 6 places seront attribuées, à parité, sur tirage au sort s'il y a plus de volontaires que nécessaire. L'OCCP se réunira a minima deux fois par an, pendant deux ans, puis les participant-es seront renouvelé-es. #

Les projets immobiliers d'habitat collectif en consultation

La collectivité expérimente une nouvelle forme de dialogue dans laquelle le-la citoyen-ne a toute sa place. « Nous ne sommes plus dans le schéma traditionnel bipartite (collectivité et promoteur) qui était jusqu'alors de mise dans la conception des projets immobiliers », indique le Maire Xavier Normand. Désormais les promoteurs doivent se plier à de nouvelles règles.

- ▶ La consultation est annoncée, l'avant-projet est publié sur le site Internet de la Ville, les inscriptions pour les citoyen-nes sont ouvertes.
- ▶ Le promoteur présente son avant-projet aux élu-es et citoyen-nes.
- ▶ Le compte-rendu des échanges est publié sur le site Internet de la Ville. La Municipalité et le porteur de projet échangent à la lumière des avis citoyen-nes.
- ▶ Si le projet reçoit un avis favorable, il peut être poursuivi en vue d'un dépôt de permis de construire.
- ▶ Si le projet reçoit un avis défavorable, les élu-es demandent au promoteur de prendre en compte les remarques émises ou, le cas échéant, de clôturer le dossier.

Retrouvez l'avancement des trois premières consultations sur le portail de la Démocratie participative accessible depuis le site Internet de la Ville.

Argyroupolis, un aménagement en plusieurs phases

Suite à la concertation autour du réaménagement de la place, les travaux ont débuté fin juin. La première phase a concerné le chantier de voirie et réseaux divers : création de la voirie en enrobé, réalisation des réseaux enterrés, création des bordures et des cheminements dans l'espace vert. Suite à cela durant le dernier trimestre de cette année, les plantations et l'engazonnement seront effectués. Au second trimestre de l'année 2022, le mobilier sera posé comprenant des tables de jeux, des bancs, un mur d'expression libre et des bancs en arc de cercle pour former un amphithéâtre.



Un peu d'histoire : Castanet-Tolosan est jumelé avec Argyroupolis depuis 1990 suite à un voyage scolaire. La relation avec la ville grecque a trouvé ses fondations dans l'échange culturel. Outre les liens officiels qui nous lient,

le jumelage est aussi l'occasion d'avoir des échanges culturels, linguistiques, amicaux et d'organiser des rencontres sportives, culturelles.... Le futur amphithéâtre de cette place permettra de consolider ce lien. #

BON À SAVOIR

Durant les travaux, le marché de Verte Prairie s'est délocalisé sur le parking de l'espace Jacques Brel. Il s'étend désormais en arc de cercle autour de la nouvelle place Argyroupolis.

Retour d'expérience Argyroupolis

Olivier Barthel, participant à la concertation autour de l'aménagement de la place :

Vous êtes castanéen depuis combien de temps ?

Je suis castanéen depuis plus de 30 ans.

Comment avez-vous pris connaissance de l'existence du chantier participatif ?

Ma femme a eu l'information sur le facebook de la Ville. Cela a piqué ma curiosité car je ne pensais pas que c'était une place mais un simple parking.

Avez-vous trouvé que les animations étaient pertinentes lors de la réunion ?

Oui en particulier sur l'acceptation de solutions qui n'ont pas été envisagées au lancement du chantier participatif.

Auriez-vous souhaité aller plus loin dans le processus de concertation pour cette place ?

Non j'ai trouvé que cela était suffisant.

Votre ressenti sur le processus de concertation de la place Argyroupolis a-t-il convaincu de participer à de nouvelles instances ?

Oui cela m'a poussé à me porter volontaire sur de nouvelles instances par contre j'attends à ce que le processus de concertation ne soit pas un choix entre plusieurs solutions fermées.

Suite à la première réunion de la Commission extra municipale Mobilités douces vers les écoles et équipements publics, avez-vous compris quel était votre rôle au sein de votre instance ?

L'animation a été excellente mais le choix du thème, les restrictions (uniquement

aux abords des écoles et équipements collectifs) ont été plutôt frustrants. La CEM à laquelle je participe se concentre sur les abords des écoles et des équipements publics et non pas entre ces lieux ou les habitations.

Souhaiteriez-vous à l'avenir que les citoyen·nes soient impliqués dans le choix des thématiques de ces instances ?

Oui c'est quelque chose que j'aimerais voir. J'ai eu l'impression que ce choix ne tient pas compte de l'objectif affiché par la loi d'orientation des mobilités de 9 % de la part modale du vélo d'ici 2024 et rappelé dans la présentation de AVELO2 de l'ADEME. Utiliser uniquement le levier des jeunes aurait été pertinent il y a 10 ans car maintenant j'ai l'impression que c'est trop tard. Tout le monde est concerné donc la thématique aux abords des écoles et équipements publics est trop restrictive.

GROUPE CASTANET EN COMMUN

Une rentrée dans et hors les murs

En cette période d'équinoxe, moment de l'année où le temps de la nuit est égal au temps du jour, où l'été se termine et la rentrée arrive, nous recherchons un juste équilibre.

C'est ce pari que nous faisons, avec l'ensemble des élu-e-s de la commune depuis plus d'un an déjà. Pour tenir le cap, nous relevons la tête et nous regardons au loin la ligne de cet horizon souhaité et attendu.

Cette année, la rentrée scolaire permet aux enfants de compléter leurs apprentissages par des pratiques innovantes de gestion des émotions, de sensibilisations au harcèlement, au « bien vivre ensemble » et à la protection de l'environnement afin de les accompagner dans leur parcours citoyen.

Nous avons eu le plaisir de retrouver les bénévoles des associations lors de la fête au parc pour un moment de partage et de convivialité : la vie reprend, leurs activités aussi, et ce pour le plus grand plaisir des Castanéen-nés. Nous avons à cœur que ces activités soient accessibles au plus grand nombre ; ainsi le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale a voté une aide pour les familles accompagnées.

Inaugurations, spectacles, journées du patrimoine, semaine de la mobilité, la rentrée s'est aussi faite hors des classes ! C'est grâce à vous, qui avez fait vivre chacun de ces événements, que nos actions prennent tout leur sens. Vous prenez part à la vie de votre ville et nous souhaitons que cela continue. Les projets participatifs se rapprochent davantage de vous par la prochaine mise en place d'agoras de quartiers, des jardins partagés, du café mémoire, la réflexion sur le lieu hybride médiathèque-centre social, l'atlas de la biodiversité, la refonte du conseil municipal des jeunes, la création de l'observatoire citoyen des comptes publics... Ensemble nous avançons et nous expérimentons collectivement de nouveaux équilibres.

Le Groupe des élu-e-s de la majorité municipale
« Castanet en Commun »

GROUPE ENSEMBLE, CASTANET VIVANT

Une nouvelle rentrée

De nouveaux projets... De nouveaux espaces culturels et d'échanges...

Autant de bonnes choses pour favoriser le relationnel humain et l'accès à la culture. Mais qu'en est-il de l'état des lieux des projets immobiliers ? ... Que vont devenir l'identité et le visage de Castanet-Tolosan ? ... Trop de constructions persistent encore et encore... Les concertations sont lancées pour certaines, d'autres non... Il est temps de revoir le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, de repartir sur des pré-requis occupationnels de l'espace en cohérence, en concertation et en lien direct avec l'identité de "ville-village" de Castanet-Tolosan, qui nous est chère. Les seuils sont critiques, les tailles et les besoins sont hétérogènes... L'humanisme et la sagesse de vivre en paix et en sécurité doivent être de mise. Nous faisons le vœu pour cette rentrée que le cœur de vie quotidien des castanéennes et des castanéens soit préservé... Nul n'est obligé d'accepter, mais tout un chacun doit pouvoir vivre comme il l'entend, sans voir son environnement subitement modifié par des décisions pécuniaires... Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à cette tribune.

« Ensemble, Castanet Vivant »
Virginie Fabre, Christine Berty, David Mechin
Mail : v.fabre@castanet-tolosan.fr

GROUPE POUR CASTANET

Chers castanéens,

Pour mémoire, en 2017, un appel à concurrence a été lancé pour construire encore et encore 94 logements à la place du centre aéré dans le parc de la mairie. Mais seulement voilà, un promoteur s'est fait remarquer par son offre à 4,5 millions, soit environ 1 million de plus que tous les autres, ce qui n'a pas manqué de nous mettre la puce à l'oreille. Nous avons donc deviné que, sans modifier le permis (ce qui serait injuste par rapport aux autres concurrents), pour, soit augmenter la surface de logements, soit diminuer le coût de construction (ce qui semblait le plus logique sachant que dans le permis initial, il faisait état de deux parkings souterrains), il ne pourrait pas le réaliser. Quand on sait ce que coûte un sous-sol à Castanet notamment à cause de la nappe phréatique et qu'il faut pomper l'eau très longtemps, on se dit qu'en enlevant un sous-sol, pour le promoteur, c'était gagné (coût 1 million d'euros). Et c'est exactement ce qui s'est passé. Le promoteur a déposé un modificatif en mars 2020, l'ancien maire de ce fait n'a pas voulu le délivrer et pour cause, mais le nouveau maire s'en est empressé, cautionnant cela, le lendemain de son élection ? Comme si l'ancien et le nouveau maire s'étaient entendus tous les deux pendant la campagne municipale... Nous avons donc fait un recours au tribunal, ce qui a incité (forcément) le promoteur à retirer ce modificatif délivré injustement par le maire (non sans avoir tenté de négocier avec nous avant de le retirer).

Aujourd'hui le promoteur est donc obligé de s'en tenir au permis initial avec deux étages de parking ce qui va avoir pour conséquence d'augmenter le prix des appartements qui ne seront accessibles qu'aux investisseurs en quête de défiscalisation.

**« Pour Castanet »
Bernard Garrafouillet et Patrice Tournon
Permanence le samedi de 10h à midi
à la mairie annexe
Mail: pourcastanet@gmail.com**

GROUPE ENGAGÉ (E) S POUR CASTANET

Un an de mandat, un an de gâché

Depuis juin 2021, on aurait pu s'attendre à ce que des mesures efficaces soient prises rapidement par l'actuelle majorité. En dehors de subventions contestables et contestées, et de quelques mesures cosmétiques, il n'y a aucune vision d'avenir chez la majorité. Celle-ci pense à elle-même et remercie ses électeurs au détriment de l'intérêt général et de ceux qu'elle accuse de tous les maux : logements collectifs, automobilistes, minorités municipales, etc.

La majorité actuelle vit sur les travaux entrepris par l'ancienne municipalité, et retardés par la pandémie : l'école de musique, la salle Jacques Brel et son parking, la maison Ségala ou encore la salle Ginette Forgues. Ces projets sont achevés et sont à la disposition de tous. Mais ces actions positives de l'ancienne municipalité gênent la majorité actuelle : le maire Xavier Normand ne prend même pas la peine de citer son prédécesseur dans ses discours.

Parallèlement, qu'a fait la nouvelle majorité face aux problèmes d'ordures ménagères devant les résidences ? Qu'a-t-elle fait face aux centaines de milliers de masques qui partent à la poubelle depuis seize mois et qui pourraient être recyclés ? Autant de problèmes concrets qui appellent pourtant des réponses rapides et efficaces... La nouvelle municipalité prône les modes de déplacement doux. Mais pourquoi aucune aide financière n'est proposée aux Castanéens qui souhaitent s'équiper d'un vélo ? Pourquoi aucun service municipal de prêt de deux-roues n'est mis en place ? Certaines communes le font, avec des résultats très positifs.

La majorité a été élue avec l'étiquette « écologiste ». Mis à part le recyclage des réussites de l'ancienne équipe, ce mandat débute dans l'immobilisme et les remerciements électoraux.

**« Engagé(e) s pour Castanet »
Véronique Maumy, Jordan Puissant,
Marie-Laure Sicot
<https://engages-pour-castanet.fr>**

/ RETOUR SUR

Les événements de l'été

pour une reprise
en douceur...

FÊTE AU PARC

4 et 5 septembre. Animations, spectacles, concert
et repas partagé : encore une rentrée sous le signe
de la bonne humeur au Parc de Rabaudy !



**INAUGURATION
DE LA SALLE
GINETTE FORGUES**
Mardi 13 juillet,
la nouvelle salle
communale
baptisée du
nom de Ginette
Forgues, figure
de la Résistance,
était inaugurée
en présence de la
famille de cette
personnalité
castanéenne
qui a marqué
notre histoire,
à Castanet
et au-delà.



VERNISSAGE

La saison a démarré avec le vernissage de l'exposition de Denis Bergamelli. À travers son approche photographique, il s'attache à montrer sous un angle inhabituel ce que nous avons tous les jours sous les yeux. À voir ou à revoir jusqu'au 11 octobre à l'Hôtel de Ville.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ
Conférence Rallumons l'Étoile.



CONVIVENCIA

Le samedi 10 juillet, mêlant créole et douceur, le festival Convivencia a encore fait le plein cette année à l'écluse de Castanet.



VÉLO CYCLO SOUS LA HALLE

Dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité.



BALADE EN CALÈCHE

lors de la semaine européenne de la mobilité et des Journées du Patrimoine du 16 au 22 septembre.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
18 et 19 septembre.
Inauguration du sentier de la Bousigue.

VU SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE



ESPACE JACQUES BREL

Un nouveau lieu de culture s'ouvre à Castanet-Tolosan !

Ce samedi 11 septembre c'est le nouvel espace Jacques Brel que le public venu en nombre a découvert. Plus d'une année aura été nécessaire pour construire l'école de musique et réhabiliter la salle de spectacle.

Un lieu que la Maison des Jeunes et de la Culture n'a pas tardé à investir, en effet, c'est ici que les membres de la MJC ont décidé de faire leurs traditionnelles inscriptions de rentrée. Une occasion pour les adhérent-es de faire connaissance avec cet espace dont une partie sera dédiée aux activités de l'école de musique de la MJC. Auditorium, salles de cours, espaces communs tout a été pensé pour accueillir aux mieux les musiciennes et musiciens de l'école. Un travail sur l'isolation des pièces a d'ailleurs été réalisé afin que chacune et chacun puisse exercer son art en toute tranquillité. Avec ce nouvel équipement, c'est un véritable bond en avant qui est proposé aux ad-

hérent-es et au personnel de l'école de musique avec à la clef le développement de leur projet pédagogique.

Un espace dédié à l'art sous toutes ses formes.

Si le bâtiment abrite deux entités différentes, son architecture et agencement ont été pensés afin d'y créer des espaces propices aux échanges artistiques. C'est cet esprit qui anime d'ailleurs les élèves en charge de la vie culturelle. « Nous avons imaginé une saison culturelle pluridisciplinaire ouverte à tous les publics notamment aux scolaires. En effet, une attention particulière est portée à la médiation culturelle en direction de nos plus jeunes citoyen-nes », explique Catherine

Labroue. « La salle de spectacle Jacques Brel sera également mise à disposition de manière temporaire pour des festivals ou spectacles portés par le tissu associatif.



Notre objectif est de faire de ce lieu le terreau de la création ; qu'artistes, public, élèves de l'école de musique se croisent et viennent nourrir de leurs échanges l'offre culturelle locale.



Catherine Labroue

Adjointe au Maire
déléguée à la culture.

L'auditorium pourra lui aussi bénéficier aux associations pour des ateliers théâtre, chorales... ou pour des formes légères de concert. Une belle façon de faire vivre la culture et de mêler les personnes autant que les pratiques, » explique Lucía Vidal-Checa.

Une programmation dedans-dehors

Les édiles castanéens espèrent aussi retrouver dans les rues, les parcs, les places, les chemins de traverse... les artistes, publics et les acteurs associatifs

LE SAVIEZ-VOUS?

Pass culture, vos places à prix réduits!

Réservé aux jeunes de 18 ans, ce Pass culture permet de faire le plein de bons plans pendant 24 mois et de profiter de la saison culturelle castanéenne à petits prix. La Ville s'intègre à ce nouveau dispositif porté par l'État qui favorise l'accès à la culture pour les jeunes.

Plus d'infos sur pass.culture.fr.

pour des expositions, concerts, spectacles, festivals, rencontres citoyennes et résidences d'artistes. « Nous ne voulons pas résumer la culture à un seul lieu mais qu'elle infuse l'ensemble de la cité, aussi allons-nous mettre en œuvre et soutenir toutes les initiatives dans les lieux culturels et en dehors », conclut Catherine Labroue.

Soutien à la création artistique

Nichée au cœur du quartier du Cavalié, la ferme du même nom, réhabilitée à la fin des années 90 pour accueillir des résidences d'artistes, reprend du service! Depuis 2017 le lieu était dédié à l'école de musique, en attendant la réalisation de l'espace Jacques Brel. Depuis septembre, la ferme du Cavalié reçoit à nouveau des compagnies en résidence, comme la compagnie Mouvement n° 8 en septembre. Essentielles à la création artistique, ces résidences permettent aux compagnies de développer leur art mais pas que. En effet, les artistes accueillis partent à la rencontre des publics et développent en lien avec la Mairie des actions de médiation culturelles: ateliers pratiques, rencontres scolaires, etc. #

ZOOM SUR

Cultures du cœur

La Ville de Castanet-Tolosan a décidé de mettre à disposition, pour chaque spectacle de la saison culturelle, **des places au profit des bénéficiaires de l'association Cultures du cœur.**

« Cette action s'inscrit totalement dans notre politique culturelle qui intègre une dimension sociale forte, une action menée en lien avec les élu-es délégué-es aux solidarités, Mustapha Rhalies-Murat et Yvette Lesoin. Nous permettons ainsi à cette association d'intervenir auprès de personnes éloignées de la Culture qui bénéficieront de l'offre culturelle castanéenne », explique Catherine Labroue.



INAUGURATION DE LA SAISON CULTURELLE avec le spectacle Beethoven ce manouche.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le sentier ancestral de la Bousigue inauguré !

Samedi 18 septembre c'est sous une pluie fine que les élu-es, l'association Caminarem et les habitant-es du quartier ont inauguré le sentier de la Bousigue (chemin qui en se séparant en deux, relie la route de Rebigue, l'allée des Chênes et le chemin de Riou Peyre).



Quand le patrimoine rencontre la mobilité

Avec le confinement et les cercles de 1 km autour de chez soi, les citoyen-nés ont redécouvert les sentiers et les plaisirs de la marche à pied. Soucieux de valoriser ce patrimoine parfois ancestral, Pascal Clerc, adjoint au Maire délégué au patrimoine a confié à l'association Caminarem le soin de débroussailler le sentier dit de la Bousigue. « Il s'agit d'un chemin dont



Le patrimoine c'est aussi nous qui le désignons avec notre ressenti, pour certains le patrimoine c'est le parc de la Mairie, un coin de square, l'ornement d'une façade, le bois de Savignol... Valoriser cela, c'est valoriser la ville et permettre aux habitant-es de se reconnaître dans ce bien commun.



Pascal Clerc

Adjoint au Maire délégué au patrimoine culturel, artistique et historique de la ville.

le tracé n'a pas bougé depuis le cadastre de 1760. Sur ce document ancien on lit encore le numéro des parcelles, tout y est référencé jusqu'à la qualité de la terre », explique Pascal Clerc. « Ce sentier est un vrai raccourci pour les habitant-es des coteaux en direction du centre-ville, un chemin de traverse propice à la mobilité douce ». Pour l'équipe municipale, mobilité et patrimoine sont donc intimement liés. Ainsi en 2021 les Journées européennes du patrimoine et la Semaine européenne de la mobilité ont été organisées aux mêmes dates permettant ainsi d'organiser des activités communes aux deux thématiques. « Mobilité, valorisation du patrimoine ancestral et paysagé sont interconnectés. D'ailleurs les travaux de la commission extra-municipale sur le patrimoine et ceux du Comité castanéen des mobilités vont certainement se croiser lors de l'élaboration du plan vélo », explique Jülide Topsakal, conseillère déléguée à la mobilité douce.

En 2022, la Mairie prévoit déjà d'équiper le sentier de la Bousigue d'une passerelle pour passer par-dessus le ruisseau de La Fage et rejoindre ainsi le chemin Joseph-Gayssot. Et ce n'est pas le seul chantier en projet dans ce secteur qui accueille la source de Galeype. « Elle est cachée mais elle a toujours coulé. En 2022, on lui fournira l'écrin qu'elle mérite », conclut Pascal Clerc.

Le patrimoine, un bien commun au-delà de l'héritage

Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir (UNESCO 1978).

« Le patrimoine est "un bien commun" et le bien commun est l'affaire de tou-ttes. Conserver et valoriser le patrimoine, c'est respecter l'héritage, reconnaître pour certain-nes ces racines castanéennes, et permettre d'accueillir les castanéennes récentes autour de cette histoire », développe Pascal Clerc.

Aussi était-il naturel pour la Municipalité, lorsque l'association Abarrejadis a arrêté son activité, de reprendre la gestion du Musée du Vieux Castanet et avec elle l'ensemble des objets, des histoires et documents scrupuleusement amassés depuis des années.

« Nous avons décidé de valoriser les fonds du musée et pour cela un inventaire était nécessaire, la réalisation de cet inventaire et d'un projet de muséographie a été confié à un étudiant en anthropologie, Romain Niezborska. Pour accompagner la valorisation de ce fond, la commission extra-municipale (élu-es, technicien-nes, citoyen-nes) missionnée sur la valorisation du patrimoine mènera aussi une réflexion sur le devenir de ces objets. »

C'est donc un travail au long cours qui commence pour sauvegarder et faire vivre l'ensemble de la collection du musée, un exercice qui verra son aboutissement d'ici la fin 2024. #



VIE ASSOCIATIVE

La reprise après le Covid

Plus de 120 associations animent le paysage castanéen, des acteurs-trices du territoire essentiel-les sans lequel-elles la vie dans la cité ne serait pas la même.



**LE VILLAGE "ASSO"
de la Fête au parc.**

Le confinement et les contraintes sanitaires de ces derniers mois n'ont pas altéré l'enthousiasme des équipes de bénévoles même si la reprise en septembre s'est faite en demi-teinte. En effet, nombreuses sont les associations qui aujourd'hui constatent une baisse du nombre d'inscriptions.

La Ville mobilisée aux côtés des associations

Lors de la Fête au parc de septembre dernier, les associations castanéennes étaient bien représentées sur les stands du village des assos, au programme démonstration de danses, initiations sportives, loisirs, théâtre...

« Sur deux jours, les associations qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un stand pour informer les citoyen-nes de leurs actions, une belle façon de faire connaître leur activité et d'inscrire de nouveaux membres. » explique Lucia Vidal-Checa,

conseillère déléguée à l'animation de Ville. Une initiative d'autant plus appréciée après une année Covid qui a mis à l'arrêt toutes leurs activités. « Maintenir ce rendez-vous était pour nous une évidence, notre rôle est de préserver et soutenir le monde associatif. »

Certaines associations comme la Maison des Jeunes et de la Culture accuse une baisse du nombre de leurs adhérents pourtant tout est mis en œuvre pour organiser les activités dans le plus strict respect des gestes barrières. La Municipalité accompagne, via le service Vie associative, les associations dans l'organisation de leurs événements et activités. « Nous relayons auprès des associations les informations qui nous parviennent des ministères et sommes à leur écoute notamment dans la mise en place du pass sanitaire », explique Benjamin Doualle, conseiller municipal délégué à l'éducation et à la prospective scolaire.

La Municipalité a aussi proposé aux associations qui le souhaitent de nouveaux créneaux pour accéder aux salles municipales afin de développer plus avant leur activité. « Nous continuons de les accompagner dans la diffusion de leurs informations en mettant à disposition nos supports de communication comme le magazine municipal, le site internet ou encore le panneau lumineux. » précise Benjamin Doualle.

Des projets en commun à venir

Un soutien qui se concrétise aussi par des rencontres au rythme de deux fois par an et de nombreux rendez-vous avec les élu-es en charge de l'éducation, de la jeunesse et du sport. « Nous tenons à garder ces moments de rencontre et de partage. Nos projets ne peuvent se réaliser sans le monde associatif et il est primordial pour toutes et tous de maintenir ce lien », explique Emilie Desmons-Coste, adjointe au Maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux sports.

Des projets sont effectivement à venir, le premier en lien avec l'école, **le Projet éducatif de territoire 2022 - 2026**, et le deuxième plus festif rassemblera à l'occasion d'une grande manifestation l'ensemble des acteurs du sport du territoire. En attendant la réalisation de ces projets, **la Ville a programmé pour fin 2021 les travaux d'extension du Gymnase Jean Jaurès afin d'accompagner le club de gym, les GoElan, dans le développement de ses activités** et de sécuriser par là même les entraînements des enfants par la création d'une fosse de réception et d'un trampoline à hauteur de sol, l'installation d'une piste de saut et de tumbling. À terme le club ambitionne par ces aménagements de devenir une structure de haut niveau dans le sud est toulousain. Un équipement qui servira également aux activités des collégien-nes et aux autres utilisateurs-trices du lieu. #

ZOOM

Un fonds exceptionnel de soutien au monde associatif jusqu'à fin 2021

Pour soutenir le secteur associatif, le Conseil départemental a mis en place, en mars 2020, un fonds exceptionnel de 3 M€ destiné au monde associatif.

LE SAVIEZ-VOUS?

Création d'une cellule de conseils aux associations

Afin d'aider les associations à faire face à la crise, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a mis en place une cellule de conseils aux associations. Son rôle est d'écouter, renseigner et accompagner les associations dans leurs démarches.

Par téléphone au 05 34 33 44 00, du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 45.

Par mail à conseil.asso@cd31.fr

ET SI NOUS CHANGIONS

2P2R donne de la voix aux usager·ères vélos



Castanet-Tolosan est-elle cyclable ? En moins de 10 minutes, répondez au Baromètre de la FUB.

À partir du 4 septembre 2021, rendez-vous sur le site <https://barometre.parlons-velo.fr> pour donner votre avis sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens.

► Plus d'informations sur :

www.fub.fr ou en contactant l'association 2P2R (contact@2p2r.org).



Jusqu'au 11#10

Hôtel de Ville - Salle Dauriac

DENIS BERGAMELLI PHOTOGRAPHIE

Une approche poétique de détails, morceaux et fragments des machines dont Denis Bergamelli faisait l'entretien à la Chapellerie de Montazels. Entrée libre.

► + d'infos :

www.castanet-tolosan.fr



02#10

à partir de 14 h

PORTES OUVERTES LA RAFISTOLERIE



06#10

9 h 30 à 17 h

Salle de l'Odalisque

ATELIER ENCRE S VÉGÉTALES

Fabriquer des encres et pigments à base de végétaux

Tarif: 60 € la journée

► Inscriptions :

www.couleursnherbe.fr



7#10 - 18 h 30

Parc des Fontanelles

CONCERT EN LIBERTÉ

Pagaïe

Calypsos, blues, ballades, musiques des Caraïbes.

Entrée libre.

► + d'infos :

www.castanet-tolosan.fr



07#10 - 20 h 30

à 22 h 30

Salle du Lac

CONFÉRENCE-DÉBAT

La place des parents dans la scolarité des enfants. Comment accompagner nos enfants au quotidien ? Association Regard et la Maison des Parents du Lauragais. Entrée libre.



09#10

Centre-ville

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE LOCAL PAR L'ACCT

Vos commerçants animent le centre-ville pour une braderie, jeux pour les petits et grands et buvette.



10#10

14 h 30 à 18 h

Salle du Lac

LOTO DE L'US CASTANET FOOTBALL

Entrée libre.



12#10, 15#10

et 16#10

380 ANS DU MARCHÉ

Diverses animations.



14#10 < 29#11

Salle Dauriac - Hôtel de Ville

EXPOSITION FRANÇOISE AMADIEU



Peinture 3D sur carton.

Le relief, le pliant, la lumière et la peinture nous accompagnent à la découverte d'un monde imaginaire en profondeur. Vernissage jeudi 14 octobre à 18 h 30. Entrée libre.

► + d'infos :

www.castanet-tolosan.fr



16#10 - 20 h

Salle Jacques Brel

« ENTRE AMIS »

Théâtre par la troupe Ombres et Couleurs

Création collective de sketches dirigée par Nathalie Reynaud. Au profit de l'association Goma Espérance. Tarifs: 10 € / 5 € moins de 18 ans / Gratuit moins de 12 ans

► + d'infos : 07 58 73 52 61



17#10 - 9 h à 12 h

Salle Petipa

STAGE DE QI GONG ET MÉDITATION

sur le thème « respirations, ancrage et équilibre »

Tarif: 30 € pour les adhérents de l'association / 35 € pour les non adhérents

► + d'infos : 06 28 62 13 70

5mouvementspoursoi@gmail.com

<http://5mouvementspoursoi.fr/>



© Photo Marylène Eyrier - aubondedlic.com



9#10 - 21 h

DOOLIN' CIRCUS BOY

Salle Jacques-Brel

« The Irish French Touch »

L'un des groupes les plus novateurs de musique irlandaise à l'échelle internationale. 500 concerts sur des scènes prestigieuses en France et à l'international. Tout public - Tarifs: 15 € / 12 €

► Réservations : castanet.festik.net

05 62 71 70 44

COMPLET



18 < 22#10 - 18 h 30

PLUS BELLE LA NUIT**• CONFÉRENCE DÉBAT****Lundi 18#10 - 18 h 30: Salle Ginette Forgues****20h: Parc de la Mairie.**

Suivie d'une soirée d'observation du ciel dans le parc de la mairie avec télescopes et méditation sonore sur transat.

• RENCONTRES PROFESSIONNELLES**Mercredi 20#10 à partir de 18 h 30:****Parc de la Mairie (repli sous la halle si intempéries).**

Présentation des solutions techniques autour de l'illumination maîtrisée avec des fabricants d'équipements d'éclairages qui présenteront les produits et solutions pour aider à penser, réguler et maîtriser autrement la lumière.

• BALADES NOCTURNES, SENSIBLES ET POÉTIQUES**Vendredi 22#10 à partir de 18 h 30 : Bois de Savignol****Inscriptions en ligne: www.castanet-tolosan.fr**

Dans les bois avec des écologues pour redécouvrir en douceur la nuit et ses habitants le temps d'un instant avec interventions musicales et artistiques ponctuelles.



21#10 - 18 h 30

Halle**CONCERT EN LIBERTÉ****Sandra Poulain**

Rock, reggae, chanson.

Entrée libre.

► + d'infos:www.castanet-tolosan.fr

31#10 - 8 h à 23 h

Salle du Lac**FESTIVAL DE JEUX**

Organisé par la Voie du Thalos

► + d'infos:voieduthalos@hotmail.com

06 et 07#11

Gymnase Jean Jaurès**2^{ÈME} ÉDITION DU TOURNOI ECO-BAD CASTANÉEN DU BADMINTON CLUB DE CASTANET**

Tournoi régional sénior qui se tiendra au Gymnase Jean Jaurès, en simple, doubles et doubles mixte

Entrée gratuite, régulée

- Pass sanitaire obligatoire - respect des mesures sanitaires mises en place obligatoire.



07#11

15 h à 18 h**Salle du Lac****LOTO GOMA ESPÉRANCE**

Au profit d'une école pour les enfants défavorisés à Goma en République Démocratique du Congo

► + d'infos: 07 58 73 52 61

10 < 14#11

Salle Jacques Brel**LES ÉCLUSIALES**

9^{ème} édition Festival d'art amateur. Organisé par les Emul'Sifon.

Pièces jouées par les meilleures troupes de théâtre amateur d'Occitanie et d'ailleurs, qui rivaliseront de talent pour obtenir l'Ecluse d'Or et le Prix coup de cœur du public.

Tarif: 8 € par pièce

► Programme complet:www.facebook.com/eclusiales/**Réservation conseillée:**

06 85 12 58 49



16#11 à 20 h 30

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA ZAC

17#11

9 h 30 à 17 h**Salle de l'Odalisque****ATELIER TEINTURES NATURELLES À BASE DE PLANTES**

Teindre la laine

Tarif: 60 € la journée

► Inscriptions:www.couleursenherbe.fr

11#11

COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

19#11 - 21 h

Salle Jacques Brel**DONEL JACK'SMAN****Ensemble**

Humour. « C'est ensemble que nous changeons les mentalités et c'est ensemble que nous pouvons créer un monde meilleur. [...] Alors pourquoi ne pas rire ensemble le temps d'une soirée? » Tout public à partir de 12 ans. Tarifs: 18 € / 15 €

► Réservations:castanet.festik.net

05 62 71 70 44



20#11

14 h à 17 h**Salle de Vic****TROC PLANTES**

Organisé par Sève de Cocagne

Échanges et dons de boutures de préférence racinées, identifiées et en contenants, plantes à racines nues et graines étiquetées avec date de la récolte.

► + d'infos: contact@sevedecocagne.org**LE MOIS DE L'ESS**

05#11 - 20 h

Salle du Lac**RENCONTRE EN ESS**

Conférence-rencontre sur l'Économie Sociale et Solidaire organisée par l'association Ressources.

Pour découvrir la structure IÉS (Initiatives pour une Économie Solidaire), financeur solidaire de projets; rencontre avec des porteurs de projets et des sociétaires; témoignages d'initiatives dans le sens de la transition sociétale et environnementale.



21#11 - Toute la journée

Salle du Lac**HABITAT PARTICIPATIF****Hab Fab abricoop****► + d'infos: legrenier.cafe**<https://ies.coop/>

Programme complet de toutes les animations et rencontres sur www.castanet-tolosan.fr

/ AGENDA



20#11 - 14 h

Salle du Lac

5^{ÈME} DICTÉE DU LAURAGAIS

Organisée par le Lions Club
De 7 à 107 ans. Nombreux
livres et lots à gagner.
10 €, gratuit pour les
enfants et étudiants.

► **Inscriptions :** 06 09 70 82 60,
ladicteedulauragais@gmail.com
ou directement sur place



20#11 - 20 h

Salle Jacques Brel

CONCERT DE SOUTIEN AU SECOURS POPULAIRE

Organisé par la MJC.

► **+ d'infos :**
www.mjc-castanet-tolosan.fr



21#11

9 h à 12 h

Salle Marius Petipa

STAGE MÉDITATION ET QI GONG

Pour la saison de l'hiver
Tarifs: 30 € adhérents
/ 35 € non adhérents

► **+ d'infos :** 06 28 62 13 70
5mouvementspoursoi@gmail.com
<http://5mouvementspoursoi.fr/>



24#11

9 h 30 à 17 h

Salle de l'Odalisque

ATELIER PLANTES À COULEUR

Teinture naturelle
sur coton.
Tarif: 60 € la journée

► **Inscriptions :**
www.couleursenherbe.fr



25#11

20 h à 23 h

Labo de la MJC

CONFÉRENCE-DÉBAT

avec documentaire
sur les champignons avec
plusieurs mycologues.

Organisé par Sève
de Cocagne.



26#11 et 27#11

9 h à 12 h / 14 h à 18 h 30

Salle Ginette FORGUES

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS FRAIS

Organisée par Sève
de Cocagne, avec
la participation de
l'association mycologique
de Toulouse.



02#12 < 03#01

Salle Dauriac - Hôtel de Ville

EXPOSITION GAGNANTS DU CONCOURS DES ARTISTES CASTANÉENS

Nathalie Molto -
photographie.
Clara Seguy - photographie.
Michèle Dalas - peinture.
Vernissage jeudi
2 décembre à 18 h 30.
Entrée libre.

► **+ d'infos :**
www.castanet-tolosan.fr



4#12

à partir de 18 h

Gymnase Jean Jaurès

1^{ER} TOURNOI DE NUIT DU TÉLÉTHON

Tournoi seniors badminton
organisé par le BCdC.
Entrée libre.



15#12 - 19 h 30

Théâtre de la Cité

LES HAUTS PLATEAUX

Cirque, musique, danse en famille

Un chantier prometteur, celui des aventures humaines
qui traversent le temps, qui perdurent et mettent en
œuvre les solidarités, et où les envolées poétiques et
acrobatiques, avec élégance, se jouent de l'apesanteur.
Conception: Mathurin Bolze. Tout public à partir
de 7 ans. Tarifs: 16 € / 12 € / 8 € (moins de 13 ans).
Navette gratuite - départ et retour Espace Jacques Brel

► **Réservations spectacle et navette :**
service.culture@castanet-tolosan.fr
+ d'infos : www.castanet-tolosan.fr



03#12 et 04#12

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

**3 ET 4
DÉCEMBRE
2021**



05#12 - 9 h à 12 h

Salle Petipa

STAGE DE QI GONG ET MÉDITATION

sur le thème « visualisations
et tonification énergétique »
Tarif: 30 € pour les
adhérents de l'association /
35 € pour les non adhérents.

► **+ d'infos :** 06 28 62 13 70
5mouvementspoursoi@gmail.com
<http://5mouvementspoursoi.fr/>



12#12 - 17 h

**Église Saint-Gervais
Saint-Protas**

CONCERT DE NOËL

Organisé par Les Amis des
Orgues

Marc Chiron à l'orgue et
Natacha Triadou au violon
interpréteront des œuvres
de Bach, Kreisler, Vitali,
Daquin, Vivaldi et Mozart.
Tarifs: 15 € / 10 € / Gratuit
pour les moins de 12 ans.

► **+ d'infos et réservations :**
orgues-castanet-tolosan.org
contact@orgues-castanet-tolosan.org
- 07 68 33 75 55



17 < 31#12

FÉERIES D'HIVER

► Programme complet disponible début décembre
sur www.castanet-tolosan.fr et dans les lieux publics
de la ville.



23#12

9 h 30 à 13 h 30

et 14 h 30 à 19 h

Salle du Lac

COLLECTE DE SANG

Établissement Français
du Sang

► **+ d'infos :**
dondesang.efs.sante.fr



MARIAGES

19/06/2021	OLIVIERI Yannick et LÉCRIVAIN Charlotte
19/06/2021	FAVOREU Guillaume et MORTREUIL Emilie
26/06/2021	ESTREMO Florent et PELLETIER Elodie
26/06/2021	GRANON Jérôme et REMY Aurélie
03/07/2021	LINAS Julien et VILLARS Anne
03/07/2021	MASPATAUD Dorian et SEGUIN Camille
03/07/2021	LOMBARD Emmanuel et ZAFFARANO-ROMERO GARRE Agnès
10/07/2021	REBOUT Mehenna et SI BRAHIM Katia
17/07/2021	RACAUD Thomas et DAURAT Delphine
24/07/2021	RANDRIAMAMPINANINA Jérémie et ROQUES Camille
31/07/2021	GAUTIER Clément et L'OLLIVIER Sabine
06/08/2021	CAMOUS Eric et NOGRABAT Caroline
14/08/2021	JARQUE Vincent et CICIRELLO Jessica
28/08/2021	LAMDAKRI Mehdi et ROSPIDÉ Manon

DÉCÈS

16/06/2021	JEANNET veuve PIE Muguette
17/06/2021	LATIMIER veuve DUBUT Elisabeth
19/06/2021	VIBOUD Franck
20/06/2021	PRÉVOT Josyane
01/07/2021	LAVIER Sophie
06/07/2021	BORDES Michelle
17/07/2021	VIRLOGEUX Annette
18/07/2021	MARTINEZ veuve BROUSSE Huguette
21/07/2021	COMBET Max
05/08/2021	DEDIEU Robert
10/08/2021	BACCHIN Jacques
19/08/2021	FOUGERAT Eric
27/08/2021	AUSSET Francis
04/09/2021	FORNARI veuve HARTER Josette
08/09/2021	REFALO Georges
09/09/2021	AITHAMON Pascal

NAISSANCES

20/07/2021	MELENDEZ Finn, Jean Manuel
29/07/2021	PRAT Marcel, Joseph, Marius

Toute publication de naissance doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie, soit en ligne sur www.castanet-tolosan.fr, soit à l'accueil.



/ VIE PRATIQUE

PHARMACIES DE GARDE / DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

OCTOBRE

Dimanche 3	PHARMACIE POPINEAU VERGNE	7 avenue de Toulouse à CASTANET	05 61 27 77 69
Dimanche 10	PHARMACIE D'AUZEVILLE	2 allée George Sand à AUZEVILLE	05 61 73 46 92
Dimanche 17	PHARMACIE LEPARGNEUR	7 avenue d'Occitanie à PECHABOU	05 34 66 29 01
Dimanche 24	PHARMACIE D'OCCITANIE	5 avenue d'Occitanie à RAMONVILLE	05 61 73 22 82
Dimanche 31	PHARMACIE DE LA RABAUDIERE	14 bd des Genêts à CASTANET	05 62 19 11 60

NOVEMBRE

Lundi 1^{er}	PHARMACIE DE LA RABAUDIERE	14 bd des Genêts à CASTANET	05 62 19 11 60
Dimanche 7	PHARMACIE LAFAYETTE TOLOSANE	20 avenue Tolosane à RAMONVILLE	05 61 73 20 71
Jeudi 11	PHARMACIE DU COLLÈGE	5 place Clémence Isaure à CASTANET	05 61 27 86 53
Dimanche 14	PHARMACIE DU COLLÈGE	5 place Clémence Isaure à CASTANET	05 61 27 86 53
Dimanche 21	PHARMACIE DU PORT	rond-point S. Allende à RAMONVILLE	05 61 75 92 56
Dimanche 28	PHARMACIE DU LAURAGAIS	24 avenue du Lauragais à CASTANET	05 61 27 75 85

DÉCEMBRE

Dimanche 5	PHARMACIE DU PARC	63 avenue Tolosane à RAMONVILLE	05 61 73 31 57
Dimanche 12	PHARMACIE POPINEAU VERGNE	7 avenue de Toulouse à CASTANET	05 61 27 77 69
Dimanche 19	PHARMACIE D'AUZEVILLE	2 allée George Sand à AUZEVILLE	05 61 73 46 92
Samedi 25	PHARMACIE LEPARGNEUR	7 avenue d'Occitanie à PECHABOU	05 34 66 29 01
Dimanche 26	PHARMACIE LEPARGNEUR	7 avenue d'Occitanie à PECHABOU	05 34 66 29 01

JANVIER

Samedi 1^{er}	PHARMACIE D'OCCITANIE	5 avenue d'Occitanie à RAMONVILLE	05 61 73 22 82
Dimanche 2	PHARMACIE D'OCCITANIE	5 avenue d'Occitanie à RAMONVILLE	05 61 73 22 82

NOUVEAUX COMMERCE ET ENTREPRISES

AUTAN SOLAIRE

Antoine et Bérengère Farcot

Fourniture et installation de systèmes à énergie renouvelable, solaire photovoltaïque et thermique, poêle et chaudière bois, pompe à chaleur. Expertise et audit d'installations photovoltaïques défilantes. Centre de formation en solaire photovoltaïque.

► 5 rue du Développement - 05 34 66 54 18
contact@autansolaire.fr - www.autan-solaire.fr
Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h 30.

CABINET MAÎTRISE D'OUVRAGE

David Vaysse

► 4 impasse Petit Coquelicot - 06 99 67 97 31
contact@cabinetmaitrise.fr
www.cabinetmaitrise.fr/maitre-d-oeuvre-toulouse

HIGH SOCIETY CASTANET CBD

Magasin de bien-être spécialisé : large choix de produits 100% naturels à base de CBD : Huiles, fleurs, résines, pollens, infusions, cosmétiques, e-liquides.

► 17 avenue du Lauragais

URGENCES

17 ou 112 Gendarmerie

7 boulevard des Genêts
ou 05 34 66 69 80

Police Municipale

33 avenue de Toulouse
N° vert 0800 331 320

18 Pompiers de Ramonville

Centre de secours

15 SAMU

ou 05 61 49 33 33

Dépannage d'urgence eau/ assainissement Sicoval

- Pendant les horaires d'ouverture 05 62 24 29 29
- En dehors des horaires d'ouverture 05 62 24 76 91

Dépannage d'urgence/ sécurité gaz

0810 131 433 ou
0800 473 333

119 Enfance maltraitée

ou 0800 054 141

113 Drogues, alcool, tabac info service

SIDA info service
0800 31 08 00

Urgences vétérinaires

- Week-end et jours fériés
Vet-urgentys
05 61 11 21 31
- Service vétérinaire de garde 7J/7
05 32 09 39 90



VIOLENCE

INTRA FAMILIALES

Violence Femmes info

3919 (anonyme et gratuit)

Asso. de promotion des initiatives autonomes des femmes (APIAF)

05 62 73 72 62

Service social mairie

05 34 66 73 10

Maison des solidarités du Conseil départemental

05 62 71 91 80

Association Olympe de Gouges

05 62 48 56 66

TAXIS

Taxi 320

06 77 42 43 62

Taxi Tolosan

05 61 73 47 47 /
06 11 81 65 30

Castanet Taxi

06 20 90 35 89

Taxi Port Sud

06 20 34 46 38

MAIRIE

HORAIRES MAIRIE

Pendant les vacances scolaires du 23 octobre au 8 novembre et du 18 décembre au 3 janvier du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h. Fermeture le jeudi matin.

ACCUEIL DE LA MAIRIE : 05 62 71 70 40

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 novembre

Mardi 14 décembre

19 h Sous réserve de confirmation par voie d'affichage.

PERMANENCES

• Bernard Bagnérès et Aude Lumeau Preceptis

Conseillers départementaux

Sur rendez-vous au 05 34 33 32 10

Lieu communiqué lors de la prise de rendez-vous.

• ARCEC

Aide et accompagnement à la création d'entreprises.

Sur rendez-vous au 05 62 87 90 43

PERMANENCES EN MAIRIE

• Xavier Normand, Maire

Sur rendez-vous au 05 62 71 89 10

ou 05 62 71 70 40

• Sébastien Nadot, Député

Sur rendez-vous à contact@sebastiennadot.fr

• Information médiation familiale

Le 1^{er} mercredi du mois soit

Mercredis 6 octobre, 3 novembre, 8 décembre, 5 janvier 2022 de 9 h 30 à 11 h 30.

Sur rendez-vous au 05 34 66 73 10

• Service social CAF 31

Le mardi de 9 h à 12 h

Sur rendez-vous au 06 11 15 13 01

Pour toute question d'accès aux droits, contactez le 32 30

• Avocat

1^{er} et 3^e lundis du mois soit

Lundis 4 et 18 octobre, 15 novembre, 6 décembre, 3 janvier 2022 de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 05 34 66 73 10

• Conciliateur de justice

Le mercredi des semaines paires soit

Mercredis 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1^{er}, 15 et 29 décembre, 12 janvier 2022.

À partir de 13 h 30

Sur rendez-vous au 05 34 66 73 10



DÉMOCRATIE participative

INSCRIPTIONS À L'OBSERVATOIRE CITOYEN DES COMPTES PUBLICS

Ouvertes
**du 21 septembre
au 21 octobre**

En ligne ou à l'accueil de la Mairie



CASTANET
TOLOSAN

castanet-tolosan.fr

Saison Culturelle 21
22
CASTANET TOLOSAN

EXPOSITIONS



Graphisme Baptiste Prat

CASTANET  TOLOSAN